DECLARATION **DU BURUNDI** LORS DE LA 38ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

**LE 03/05/2021**

**ETAT EXAMINE : LA NAMIBIE**

Merci Madame la Présidente

Le Burundi salue chaleureusement la délégation namibienne et la félicite pour la présentation de son 3ème rapport national dans le cadre de l’Examen Périodique Universel.

Le Burundi félicite le Gouvernement namibien pour les efforts déployés pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son précédent examen.

Nous saluons la ratification, par la Namibie, de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Nous notons avec satisfaction les mesures prises pour lutter contre le terrorisme.

La justice étant le socle de la protection des droits de l’homme, le Burundi se réjouit des réformes entreprises par le Gouvernement Namibien pour améliorer l’administration de la justice et l’accès à la justice.

Le Burundi salue les efforts fournis par la Namibie en vue de garantir au peuple namibien une éducation équitable, inclusive et de qualité.

Dans un esprit constructif, nous recommandons à la Namibie de redoubler d’efforts pour réduire la population carcérale et améliorer les conditions de vie des personnes détenues.

Pour terminer, le Burundi souhaite à la Namibie un examen couronné de succès.

Merci Madame la Présidente.